



L'optimisation de l'actif immobilisé : une prestation de conseil à haute valeur ajoutée pour le cabinet d'Expertise-Comptable.

Il est incontestable que l'application progressive des Normes IAS/IFRS depuis l'année 2005 marque un tournant fondamental dans la **Gestion de l'Actif Immobilisé** de l'entreprise.

Ce vaste sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années et continuera encore longtemps d'alimenter les débats et les actualités économiques et financières.

En clair, nous sommes passés d'une époque révolue où l'on enregistrait des factures d'investissements avec comme seule préoccupation l'application des obligations fiscales minimales, à une **nouvelle ère de gestion stratégique et économique des immobilisations**.

Notre intention n'est pas de faire pour la nième fois un exposé théorique sur ces nouvelles dispositions.

Nous préférons, à travers nos expériences vécues, d'une part vous présenter les **avantages concrets générés par ces nouvelles normes** et d'autre part **explorer avec vous les pistes d'optimisation qui permettent à l'expert comptable de valoriser sa mission auprès du client, en lui faisant bénéficier de gains financiers conséquents**.

Dans un contexte difficile, marqué par une crise financière mondiale dont nul ne peut encore mesurer avec certitude toutes les conséquences économiques, **il est essentiel de maîtriser les avantages générés par la mise en pratique de ces nouvelles règles**, particulièrement dans le domaine de la gestion de l'actif immobilisé qui, rappelons-le, constitue le 1^{er} emploi des ressources de l'entreprise.

L'application de la Norme IAS 16 sur les immobilisations corporelles, traduit dans le plan comptable français par les règlements CRC idoines (2002-10, 2004-06...) permet d'ores et déjà :

- la diminution de l'impôt sur les sociétés par l'application sans risque de l'amortissement dégressif fiscal ;
- l'optimisation du résultat d'exploitation par l'application de la durée d'utilité dans le calcul de l'amortissement comptable ;
- le renforcement des fonds propres par la provision pour amortissements dérogatoires ;
- l'amélioration de la trésorerie de l'entreprise grâce au décalage vers le futur du paiement de l'impôt ;
- la juste évaluation de l'actif, indispensable en cas de cessions d'entreprise ;



- l'analyse des coûts dans la détermination des prix de revient.

En outre, le praticien expert peut à cette occasion valoriser pleinement ses compétences :

- en déployant les paramètres analytiques utiles à son client ;
- en améliorant l'audit, le contrôle, la lisibilité et donc le conseil à son client pour les nouveaux investissements ;
- en diminuant la taxe professionnelle de l'entreprise grâce à la détection immédiate des biens sortis et obsolètes et à l'application de tous les abattements et exonérations prévus par la législation en vigueur.

C'est dans cet esprit que nous avons créé **IMMOS**, progiciel entièrement dédié à la gestion des immobilisations pour les cabinets comptables et les entreprises.

Filiale d'un groupement de Cabinets d'Expertise Comptable et Partenaire du GIE Espace Innovation, notre société VALLIS O.S.I. a fait de la gestion optimisée des immobilisations son métier à part entière afin de permettre au cabinet comptable de disposer d'un outil et de méthodes de travail performantes dans le domaine de la gestion de l'actif immobilisé ; et de bénéficier aussi de services à très haute valeur ajoutée.

Fort de cette expérience, nous avons aussi créé le [BLOG DES IMMOBILISATIONS](#) que nous vous invitons à découvrir.

La gestion stratégique des immobilisations n'est pas réservée aux grands groupes et aux entreprises de grande taille. Même au niveau d'une PME/PMI l'optimisation de **l'actif immobilisé s'avère toujours rentable et permet à l'expert comptable de proposer à son client une prestation de conseil à haute valeur ajoutée, appréciée et reconnue.**

Nous souhaitons, lors de la journée du Club Espace Innovation à Paris le 27 novembre, échanger sur ce sujet en vous restituant notre expérience et nous enrichissant de la vôtre.

VALLIS O.S.I. compte sur votre présence et votre précieuse collaboration.

CONTACT :

Bruno SAUREL
Dirigeant de VALLIS O.S.I.
VALLIS O.S.I.
4 rue Jean-Henri Fabre
30133 Les Angles
<http://www.immos-tm.com/historique.php>